

## Nouvel accord mobilité durable

### La Cfdt consultera ses adhérents pour signer l'accord

Après une 3<sup>ème</sup> séance de négociation, le nouvel accord favorisant la mobilité durable va maintenant être ouvert à la signature des organisations syndicales.

La Cfdt vous informe sur les principaux résultats obtenus pour l'ensemble des salariés du groupe EDF (hors Enedis et RTE pour des raisons liées à la CRE).

### Une incitation forte aux transports en commun

Depuis le début de cette négociation, la Cfdt a insisté sur la nécessité de faire bien mieux que le strict plancher légal de 50% de prise en charge, jusqu'ici pratiqué dans le groupe EDF. La Direction a fait un pas important, en cohérence avec son ambition d'employeur bas carbone.

L'accord porterait cette participation au seuil maximal d'exonération fiscale (**75% en 2024**).

### Un forfait mobilité durable plus ouvert

Ce forfait est aujourd'hui limité à 200 € exclusivement pour le covoiturage à partir de 40 trajets. Le nouvel accord inclurait pour les trajets domicile-travail toutes les mobilités douces entrant dans le cadre légal du FMD, comme les transports en commun hors abonnement, ou le vélo avec une prise en charge de 70% des frais d'entretien et d'achat de matériel pour la sécurité.

Surtout la Direction a entendu la demande forte de la Cfdt de trouver un équilibre pour les nombreux salariés qui n'habitent pas en ville et ne disposent pas de transports en commun.

L'accord porterait le **forfait à 400 €** et l'incitation au **covoiturage à 2 € par trajet** (un aller et un retour = 2 trajets) **dès le 1<sup>er</sup> trajet**, ce qui double l'incitation pour les covoitureurs réguliers.

### Un accès à la mobilité électrique encouragé

Les salariés de toutes les entreprises du groupe, y compris celles où le pass Izivia « combattre le CO2 » n'était pas encore déployé, bénéficieront d'une aide à la recharge sur site de leurs véhicules personnels, avec à chaque recharge une remise de 25% sur le tarif minimum.

La Direction va poursuivre sa politique de négociation auprès des constructeurs pour améliorer les tarifs préférentiels, avec aussi une offre pour des véhicules d'occasion.

**La Cfdt a obtenu un accord pour tous, et pas uniquement pour les urbains, avec une amélioration nette des incitations à faire évoluer nos modes de transports pour lutter contre le dérèglement climatique.**

**La Cfdt, organisation démocratique, va consulter ses adhérents.**